

Statement on the implementation of the Joint Declaration signed by the President of the European Council, the President of the European Commission, and the Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization

Today, more than ever before, the security of Europe and North America is interconnected. NATO and EU face a series of unprecedented security challenges emanating from the South and the East that need to be addressed in a concerted and complementary way that avoids unnecessary duplication. The importance of a strong transatlantic bond, based on our shared values, which enhances our common security and ensures a fair and balanced burden-sharing, becomes even more pertinent in this challenging strategic environment. The overall goal of NATO and EU remains the same: maintain peace and stability and promote security for our citizens.

22 out of 28 Allies are also part of the EU. But nations only have one 'single set of forces'. In this regard, we welcome closer and mutually reinforcing cooperation between NATO and the EU. Together, the two organisations, unique and essential partners, can mobilize a broad range of tools to respond to these challenges, make a more efficient use of resources and better provide security in Europe and beyond.

Acting on the decisions adopted by our Heads of State and Government at

our Summit in Warsaw, while fully preserving the foundation of the cooperation between our two organisations established almost two decades ago, we have decided, as a first step, to strengthen our strategic partnership in concrete areas including countering hybrid threats; operational cooperation including maritime issues; cyber security and defence; defence capabilities; defence industry and research; exercises; and defence and security capacity building.

We thus welcome the efforts by NATO and EU staffs in identifying concrete options for the implementation of the Joint Declaration issued in Warsaw by the NATO Secretary General, the President of the European Council, and the President of the European Commission.

Today, we therefore endorse the common set of proposals attached in annex which were jointly developed by the Secretary General, the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy/Vice-President of the Commission and the European Commission. The implementation of the annexed proposals will be undertaken by NATO in accordance with its decisions and procedures and in a spirit of full mutual openness, transparency, and complementarity, while respecting the organisations' different mandates, decision-making autonomy and institutional integrity, and as agreed by the two organisations. This will increase the ability of the two organisations to respond to the challenges we currently face, and progress is already under way. These proposals are being endorsed in a parallel process by the EU, through the Council of the European Union.

NATO remains the transatlantic framework for strong collective defence and the essential forum for security consultations and decisions among Allies. A stronger, more capable and better resourced European defence will contribute to a stronger NATO and we welcome the ongoing efforts to develop European defence capabilities.

We underline that non-EU Allies substantially contribute to European security and defence overall, as well as continue to make significant contributions to the EU's efforts to strengthen its capacities to address common security challenges. For the strategic partnership between NATO and the EU, non-EU Allies' fullest involvement in these efforts is essential. We encourage further mutual steps in this area to support a strengthened

strategic partnership. To this end, reinforced dialogue and consultations on security and defence issues, as appropriate, is important.

We are committed to carry this work forward, emphasizing that reinforcing the strategic partnership between our two organisations will continue to be a priority. We therefore task the Council to review the implementation of the proposals twice-yearly, starting by the time of the 2017 Brussels Summit. We also task the Council to explore options for further enhancing future cooperation in all aspects of the NATO-EU partnership on a yearly basis.

ANNEX

Common set of proposals for the implementation of the Joint Declaration by the President of the European Council, the President of the European Commission and the Secretary General of the North Atlantic Treaty Organization

1. Countering hybrid threats

Since spring 2016, EU and NATO are implementing and operationalising parallel procedures and playbooks for EU-NATO interaction in the areas of situational awareness; cyber security; crisis prevention and response and strategic communication.

- Encourage participation by EU and NATO as well as EU Members States and NATO Allies in the work of the "European Centre for Countering Hybrid Threats" to be established in 2017

Situational Awareness

- Concrete measures will be put in place by May 2017 to enhance staff-to-staff sharing of time critical information between the EU Hybrid Fusion Cell and the relevant NATO counterpart including by exchanging the analysis of potential hybrid threats. This will include the establishment of technical means to allow systematic exchange of information relating to hybrid threats

Strategic communication

Cooperation has been established between the EU and NATO staffs with regard to strategic communication. Between now and mid-2017, they will:

- Intensify cooperation and undertake shared trend analysis of misinformation, including through social media targeting the EU and NATO; produce, by the end of 2016, an analysis on the above; cooperate to improve quality and outreach of positive narrative
- Enhance mutually reinforcing efforts regarding support for stratcom capabilities of partner countries including through coordinated or joint trainings and sharing of platforms
- Encourage cooperation between the NATO Strategic Communications Centre of Excellence and the EEAS Stratcom division (specifically task forces East and South) including further joint trainings/seminars

Crisis response

- Enhance preparedness, inter alia, by holding regular meetings at staff-to-staff level
- Bearing in mind the EU's crisis response procedures, including the Integrated Political Crisis Response arrangements (IPCR) and NATO's Crisis Response System, seek to synchronize the two organisations' parallel crisis response activities with the goal of providing coherent support in response to hybrid threats

Bolstering resilience

EU and NATO will raise awareness on existing and planned resilience requirements for the benefit of Member States/Allies. To that end, as of 2017

- Staff contacts will be intensified, including cross-briefings to respective bodies on resilience requirements
- Assess requirements, establish criteria and develop guidelines in the context of greater coherence between the EU Capability Development Plan (CDP) and the NATO Defence Planning Process (NDPP)
- Work to be ready to deploy, by mid-2017 in a parallel and coordinated manner, experts to support EU Member States/Allies, upon request, in enhancing their resilience, either in the pre-crisis phase, or in response to a crisis

2. Operational cooperation including maritime issues

- By December 2016, enhance cooperation and coordination between Operation Sea Guardian and EU NAVFOR MED Sophia in the Mediterranean, through information sharing and logistical support and through practical interaction between the two operations
- Building upon synergies between the EU operation and NATO in the Aegean, NATO and EU will study opportunities, in the first semester of 2017, for further maritime cooperation between them
- In support of the above goals, EU and NATO will continue to make full use of the mechanism on Shared Awareness and De-confliction in the Mediterranean (SHADE MED)
- Organize during the first semester of 2017 a lessons learnt seminar building on experience from the fight against piracy in the Indian Ocean, and on the interactions in the Mediterranean
- Compile during the first semester of 2017 an overview of relevant maritime exercises by respective organisations with a view to identifying further opportunities for possible interaction
- Develop further cooperation between NATO and EU staff on aviation in the Western Balkans, including through the Balkans Aviation Normalisation Meetings (BANM) process
- Increase the frequency of meetings with partners participating in respective operations, starting in 2017

3. Cyber security and defence

- With immediate effect, EU and NATO will exchange concepts on the integration of cyber defence aspects into planning and conduct of respective missions and operations to foster interoperability in cyber defence requirements and standards
- In order to strengthen cooperation on training, as of 2017, EU and NATO will harmonize training requirements, where applicable, and open respective training courses for mutual staff participation
- Foster Cyber Defence Research and Technology Innovation cooperation by further developing the linkages between EU, NATO and the NATO Cooperative Cyber Defence Centre of Excellence to explore innovation in the area of cyber defence: considering the dual use nature of cyber domain, EU and NATO will enhance interoperability in cyber defence standards by involving industry where relevant
- Strengthen cooperation in cyber exercises through reciprocal staff participation in respective exercises, including in particular Cyber

Coalition and Cyber Europe

4. Defence capabilities

- Pursue coherence of output between the NATO Defence Planning Process and the EU Capability Development Plan through staff to staff contacts and invitation to EU staff to attend NDPP and PARP screening meetings upon invitations by the individual countries concerned
- Seek to ensure that capabilities developed multinationally by Allies and Member States are available for both NATO and EU operations
- Pursue complementarity of multinational projects/programmes developed within NATO Smart Defence and EU Pooling & Sharing, in areas of common interest, such as air-to-air refuelling, air transport, satellite communications, cyber defence and Remotely Piloted Aircraft Systems, notably through continued and intensified staff-to-staff contacts.
- Further contribute to the coherence of multinational efforts, by reflecting multinational projects developed in an EU context, as relevant, in the capability roadmaps supporting NATO defence planning priorities, and by taking into account multinational projects developed in a NATO context in deriving Priority Actions in the framework of the EU's Capability Development Plan
- Continue closer cooperation between NATO and EU/EDA experts in the field of Military Aviation with a view to ensuring complementary efforts in the interest of defence and security in Europe especially as regards the development of a Military Aviation Strategy, the implementation of Military Airworthiness arrangements, Remotely Piloted Aircraft Systems Air Traffic Integration, Aviation security including cyber, as well as civil initiatives, such as SES/SESAR
- Enhance interoperability through increased interaction on standardisation. With the aim to avoid duplication in the development of standards, identify projects where standardisation-related activities could be harmonised.

5. Defence industry and research

- Further develop a dialogue between EU and NATO staff on industrial aspects using existing fora
- Enhance cooperation at staff level on defence-related R&T in common areas of interest

6. Exercises

- Implement parallel and coordinated exercises (PACE) as a pilot project for 2017 and 2018. This will be done with NATO in the lead through the Crisis Management Exercise 2017 (CMX 17) and the EU in the lead through Multi-Layer Crisis Management Exercise 2018 (ML 18) or other types of exercises in 2018. The exercises will include a hybrid element
- NATO or EU staff experts of the non-leading organization for the respective years to be invited to contribute to the planning and conduct of the leading organization's exercise, in a spirit of reciprocity
- Lessons and recommendations to be shared to the extent possible
- Organise staff to staff exercises in 2017 to test the key modalities already defined in the respective Playbooks/Operational Protocols
- Complement training and education inter alia through invitations to each other's staff to appropriate events (e.g. workshops, presentations, exercises)
- NATO will, as of 2017, continue to invite the EU (EEAS and European Commission) to participate in observing its military exercises. The EU will reciprocate accordingly

7. Defence and security capacity-building

- NATO and EU staffs will foster cooperation , including on the ground, on building partners' capacity and resilience, in particular in the Western Balkans, the Eastern and Southern Neighbourhoods, including Georgia, Republic of Moldova, Ukraine, Jordan, Morocco and Tunisia
- Encourage cooperation and exchange of expertise through respective Centres of Excellence and other relevant training activities and programmes in support of partners
- Identify possibilities for EU and NATO to participate in their respective projects and practical partnership programmes
- Ensure complementarity of maritime capacity building efforts

Strengthening political dialogue between EU and NATO

- Continue regular formal and informal PSC-NAC meetings
- Further pursue in a balanced manner the practice of mutual invitations to relevant ministerial meetings
- Strengthen cross briefings to respective Committees and Councils, including on operations

* * *

Follow-on/Staff to staff cooperation

Since July 2016, the EU and NATO have significantly strengthened staff to staff interaction by means of regular meetings, at various levels, including on the preparation of the present set of proposals. Contact-points have been established both in the EU and NATO to ensure smooth communication and better cooperation. This staff-to-staff interaction will continue at regular intervals in order to monitor the implementation of the proposals above, build on those and suggest new directions for progress and report to respective Councils on an annual basis.

FOLLOW US: |  @NATOPress |  @jensstoltenberg

Déclaration sur la mise en œuvre des dispositions de la déclaration commune du président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

Aujourd'hui, plus que jamais, la sécurité de l'Europe et celle de l'Amérique du Nord sont liées entre elles. L'OTAN et l'UE sont confrontées à une série de défis de sécurité sans précédent émanant du sud et de l'est, qu'il convient de relever de manière concertée et complémentaire, en évitant tout double emploi. L'importance d'un lien transatlantique fort, fondé sur des valeurs partagées, qui renforce notre sécurité commune et assure une répartition juste et équilibrée du fardeau n'en devient que plus évidente

dans un tel environnement stratégique. L'objectif général de l'OTAN et de l'UE reste le même : maintenir la paix et la stabilité, et promouvoir la sécurité au bénéfice des habitants de nos pays.

Sur les vingt-huit pays qui sont membres de l'Alliance, vingt-deux sont aussi membres de l'UE. Les pays n'ont cependant qu'un « seul ensemble de forces ». À cet égard, nous nous félicitons du resserrement de la coopération qu'entretiennent l'OTAN et l'UE dans une optique de renforcement mutuel. Ensemble, les deux organisations, partenaires uniques et essentiels, peuvent mobiliser un vaste éventail d'outils afin de répondre à ces défis, utiliser les ressources d'une manière plus efficiente et mieux assurer la sécurité en Europe et au-delà.

Suite aux décisions adoptées par les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'OTAN au sommet de Varsovie, et soucieux de préserver intégralement le fondement de la coopération établie il y a près de vingt ans entre nos deux organisations, nous avons décidé, dans un premier temps, de renforcer notre partenariat stratégique dans des domaines concrets, parmi lesquels la lutte contre les menaces hybrides, la coopération opérationnelle, notamment sur les questions maritimes, la cybersécurité et la cyberdéfense, les capacités de défense, l'industrie de défense et les recherches en matière de défense, les exercices, et le renforcement des capacités de défense et de sécurité.

Aussi, nous nous réjouissons du travail accompli par les services de l'OTAN et ceux de l'UE pour définir des mesures concrètes devant permettre de donner suite à la déclaration commune publiée à Varsovie par le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne.

Aujourd'hui, nous entérinons donc l'ensemble de mesures reproduit en annexe, qui a été mis au point conjointement par le secrétaire général de l'OTAN, la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, et les services de la Commission européenne. La mise en œuvre des propositions ci-annexées sera assurée par l'OTAN suivant ses décisions et procédures et dans un esprit d'ouverture, de transparence et de complémentarité mutuelles totales, de même que dans le respect des différents mandats, de l'autonomie décisionnelle et de l'intégrité

institutionnelle de l'OTAN et de l'UE, et comme l'ont décidé les deux organisations. Celles-ci seront ainsi plus à même de relever les défis auxquels nous sommes confrontés actuellement ; les travaux progressent déjà à cet égard. Ces propositions sont entérinées parallèlement par l'UE, au travers du Conseil de l'Union européenne.

L'OTAN reste le cadre transatlantique pour une défense collective solide et la principale enceinte pour les consultations et la prise de décisions entre Alliés en matière de sécurité. Une défense européenne plus forte, plus performante et mieux dotée en ressources contribuera à rendre l'OTAN plus forte. Aussi, nous nous félicitons des efforts déployés actuellement pour développer les capacités de défense européennes.

Nous tenons à souligner que les Alliés non membres de l'UE contribuent de manière substantielle à la sécurité et à la défense européennes dans leur ensemble, et qu'ils continueront d'apporter d'importantes contributions aux efforts que déploie l'UE pour renforcer ses capacités et ainsi faire face aux défis de sécurité communs. Il est essentiel pour le partenariat stratégique entre l'OTAN et l'UE que les Alliés non membres de l'UE soient associés à ces efforts le plus largement possible. Nous sommes favorables à de nouvelles initiatives de part et d'autre dans ce domaine à l'appui d'un partenariat stratégique renforcé. Dans ce contexte, il importe d'intensifier le dialogue et les consultations sur les questions de sécurité et défense, en fonction des besoins.

Nous sommes déterminés à faire avancer ces travaux et soulignons que le renforcement du partenariat stratégique entre nos deux organisations demeurera une priorité. Dès lors, nous chargeons le Conseil de faire le point sur la mise en œuvre des propositions deux fois par an à compter du sommet qui aura lieu à Bruxelles en 2017. Nous chargeons également le Conseil d'étudier chaque année les mesures envisageables pour renforcer encore la coopération dans tous les aspects du partenariat OTAN-UE.

ANNEXE

Ensemble de propositions communes en vue de la mise en œuvre des dispositions de la déclaration commune du

président du Conseil européen, du président de la Commission européenne et du secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

1. Lutte contre les menaces hybrides

Depuis le printemps 2016, l'UE et l'OTAN mettent en place et opérationnalisent des procédures et des manuels d'instructions parallèles pour l'interaction UE-OTAN dans les domaines suivants : connaissance de la situation, cybersécurité, prévention des crises, et réponse et communication stratégique.

- Encourager la participation de l'UE et de l'OTAN ainsi que de leurs États membres respectifs aux travaux du « Centre européen pour la lutte contre les menaces hybrides », qui doit voir le jour en 2017.

Connaissance de la situation

- Des mesures concrètes seront mises en place d'ici à mai 2017 afin d'améliorer le partage des informations pour lesquelles le facteur temps est déterminant entre la Cellule de fusion de l'UE contre les menaces hybrides et son équivalent OTAN, notamment grâce à l'échange d'analyses sur les menaces hybrides potentielles. Il s'agira entre autres de mettre en place un dispositif technique permettant l'échange systématique d'informations concernant les menaces hybrides.

Communication stratégique

Une coopération a été instaurée entre les services de l'UE et ceux de l'OTAN s'agissant de la communication stratégique. D'ici à la mi-2017, ils procéderont comme suit.

- Intensifier la coopération et entreprendre une analyse conjointe des tendances concernant la mésinformation, observée notamment dans les médias sociaux ciblant l'UE et l'OTAN. Produire, d'ici à la fin de 2016, une analyse sur les éléments ci-dessus. Coopérer en vue d'une amélioration de la qualité et de l'audience du discours, qui doit être plus positif.
- Accroître les efforts se renforçant mutuellement pour ce qui est du soutien aux moyens de communication stratégique des pays

partenaires, notamment grâce à des formations coordonnées ou conjointes et au partage de plateformes.

- Encourager la coopération entre le Centre d'excellence OTAN pour la communication stratégique et la Division Stratcom du SEAE (en particulier les équipes spéciales Est et Sud), notamment grâce à d'autres formations ou séminaires conjoints.

Réponse aux crises

- Améliorer l'état de préparation, entre autres, grâce à l'organisation régulière de réunions interservices.
- Compte tenu des procédures de réponse aux crises de l'UE, notamment le dispositif intégré pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise (IPCR), et du système OTAN de réponse aux crises, s'attacher à synchroniser les activités de réponse aux crises menées en parallèle par les deux organisations, le but étant de pouvoir offrir un soutien cohérent face aux menaces hybrides.

Amélioration de la résilience

L'UE et l'OTAN feront mieux connaître les besoins existants ou prévus en matière de résilience, au profit des États membres des deux organisations. À cette fin, il sera procédé comme suit dès 2017.

- Intensifier les contacts interservices, notamment au moyen d'exposés croisés sur les besoins en matière de résilience.
- Évaluer les besoins, fixer des critères et établir des orientations en vue de l'amélioration de la cohérence entre le plan de développement des capacités (PDC) de l'UE et le processus OTAN de planification de défense (NDPP).
- Faire en sorte d'être prêt à déployer, d'ici à la mi-2017, de manière parallèle et coordonnée, des experts qui seront chargés d'aider, sur demande, les États membres de l'UE et de l'OTAN à améliorer leur résilience, que ce soit dans la phase précédant une crise ou en réponse à une crise.

2. Coopération opérationnelle, y compris sur les questions maritimes

- Pour décembre 2016, renforcer la coopération et la coordination entre l'opération Sea Guardian et l'EUNAVFOR MED opération Sophia en

Méditerranée, grâce à un partage de l'information et à un soutien logistique et grâce à une interaction pratique entre les deux opérations.

- En s'appuyant sur les synergies entre l'opération de l'UE et l'action de l'OTAN en mer Égée, étudier, au premier semestre de 2017, les possibilités d'accroître encore la coopération maritime entre les deux organisations.
- À l'appui des objectifs ci-dessus, continuer de faire pleinement usage du mécanisme SHADE MED (appréciation commune de la situation et déconfliction en Méditerranée).
- Organiser durant le premier semestre de 2017 un séminaire de retour d'expérience sur la base des enseignements tirés de la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien, et des interactions en Méditerranée.
- Durant le premier semestre de 2017, dresser un inventaire des exercices maritimes pertinents organisés par chacune des organisations, le but étant de déterminer de nouvelles possibilités d'interaction.
- Développer la coopération entre les services de l'OTAN et ceux de l'UE concernant l'aviation dans les Balkans occidentaux, en particulier dans le cadre des réunions sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans (BANM).
- Accroître la fréquence des réunions avec les partenaires prenant part aux différentes opérations, à compter de 2017.

3. Cybersécurité et cyberdéfense

- Avec effet immédiat, échanger des concepts sur l'intégration d'un volet cyberdéfense dans la planification et la conduite des opérations et missions de l'UE et de l'OTAN afin de favoriser l'interopérabilité s'agissant des besoins et des normes en matière de cyberdéfense.
- À compter de 2017, harmoniser les besoins en matière de formation des deux organisations, lorsqu'il y a lieu, et ouvrir les formations de l'une aux agents de l'autre, pour renforcer la coopération en matière de formation.
- Stimuler la coopération en matière de recherche et de technologie pour l'innovation dans le domaine de la cyberdéfense en développant encore les liens entre l'UE, l'OTAN et le Centre d'excellence de l'OTAN pour la cyberdéfense en coopération, afin d'explorer les moyens d'innover dans ce domaine : sachant que le domaine cyber relève de technologies à double usage, l'UE et l'OTAN renforceront leur interopérabilité dans les normes de cyberdéfense en associant l'industrie à leurs travaux lorsqu'il y aura lieu.

- Renforcer la coopération dans les exercices cyber grâce à une participation réciproque aux exercices de l'autre organisation, en particulier Cyber Coalition et Cyber Europe.

4. Capacités de défense

- Assurer la cohérence entre les extrants du NDPP et les éléments du PDC en favorisant les contacts interservices et en invitant des agents de l'UE à participer aux réunions où il est débattu du NDPP et du PARP moyennant accord des différents pays concernés.
- Chercher à faire en sorte que les capacités mises au point dans le cadre d'un projet multinational par des États membres des deux organisations soient mises à disposition pour les opérations de l'OTAN comme pour celles de l'UE.
- Assurer la complémentarité des projets ou programmes multinationaux mis en place dans le cadre de l'initiative « défense intelligence » de l'OTAN et de l'initiative « mutualisation et partage » de l'UE dans des domaines d'intérêt commun, tels que le ravitaillement en vol, le transport aérien, les télécommunications par satellite, la cyberdéfense ou encore les systèmes d'aéronefs télépilotés, en veillant notamment à maintenir et à intensifier les contacts interservices.
- Continuer de promouvoir la cohérence des efforts multinationaux en faisant apparaître les projets multinationaux menés dans un contexte UE, selon qu'il conviendra, dans les feuilles de route capacitaires traduisant les priorités de l'OTAN en matière de planification de défense, et en tenant compte des projets multinationaux menés dans un contexte OTAN pour fixer des actions prioritaires dans le cadre du PDC.
- Continuer de resserrer la coopération entre les experts de l'OTAN et ceux de l'UE/l'AED dans le domaine de l'aviation militaire afin d'assurer la complémentarité des efforts au bénéfice de la défense et de la sécurité en Europe, en particulier s'agissant de l'élaboration d'une stratégie en matière d'aviation militaire, de la mise en application des dispositions relatives à la navigabilité aérienne militaire, de l'intégration dans la circulation aérienne des systèmes d'aéronefs télépilotés, de la sûreté aérienne, aspects cyber compris, ainsi que de la mise en œuvre d'initiatives civiles, comme SES/SESAR.
- Améliorer l'interopérabilité en collaborant davantage dans le domaine de la normalisation. Identifier les projets pour lesquels il serait possible d'harmoniser les travaux de normalisation afin d'éviter les chevauchements d'activités.

5. Industrie de défense et recherche en matière de défense

- Développer le dialogue entre les services de l'UE et ceux de l'OTAN sur les aspects industriels en utilisant les enceintes en place.
- Resserrer la coopération entre services sur les activités R&T en rapport avec la défense qui concernent des domaines d'intérêt commun.

6. Exercices

- Organiser des exercices parallèles et coordonnés dans le cadre d'un projet pilote en 2017 et 2018. À cet égard, le rôle de chef de file sera joué par l'OTAN avec l'exercice de gestion de crise 2017 (CMX 17) et par l'UE avec l'exercice multiniveau de gestion de crise 2018 (ML 18) ou d'autres types d'exercices en 2018. Les exercices comporteront un volet « hybride ».
- Inviter des experts de l'organisation ne jouant pas le rôle de chef de file à contribuer à la planification et à la conduite de l'exercice mené par l'autre organisation, dans un esprit de réciprocité.
- Dans la mesure du possible, partager les enseignements tirés et les recommandations.
- Organiser des exercices interservices en 2017 pour appliquer à titre d'essai les principales modalités déjà définies dans les manuels d'instructions ou protocoles opérationnels de chacune des organisations.
- Enrichir la formation et l'entraînement, notamment en invitant le personnel de l'autre organisation à participer à certaines activités (p. ex. ateliers, exposés, exercices).
- Pour l'OTAN, continuer en 2017 à inviter l'UE (SEAE et Commission européenne) à assister à ses exercices militaires en tant qu'observateur. Pour l'UE, faire de même.

7. Renforcement des capacités de défense et de sécurité

- Intensifier la coopération entre les services de l'OTAN et ceux de l'UE, y compris sur le terrain, en vue de renforcer les capacités des partenaires et d'améliorer leur résilience, en particulier dans les Balkans occidentaux et dans les régions voisines de l'est et du sud, notamment la Géorgie, la République de Moldova, l'Ukraine, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie.
- Favoriser la coopération et l'échange de connaissances spécialisées au travers des centres d'excellence de chaque organisation et au moyen d'activités et de programmes de formation à l'appui des partenaires.

- Identifier, pour chacune des deux organisations, les projets et les programmes de partenariat pratique auxquels l'autre pourrait participer.
- Veiller à la complémentarité des efforts axés sur le renforcement des capacités maritimes.

Renforcement du dialogue politique entre l'UE et l'OTAN

- Maintenir les réunions ordinaires, formelles et informelles, du Comité politique et de sécurité et du Conseil de l'Atlantique Nord.
- Maintenir la pratique des invitations croisées aux réunions ministérielles pertinentes en veillant à ce qu'il y ait un équilibre.
- Multiplier les exposés faits par les services d'une organisation aux comités et au conseil de l'autre, notamment sur les opérations.

* * *

Suivi – Coopération interservices

Depuis juillet 2016, l'UE et l'OTAN ont considérablement intensifié les contacts entre leurs services en organisant régulièrement des réunions, à différents niveaux, notamment celles destinées à préparer l'ensemble de propositions ci-dessus. Des points de contact ont été établis à l'UE comme à l'OTAN pour assurer une bonne communication et une meilleure coopération. Les services des deux organisations continueront de collaborer régulièrement pour assurer le suivi de la mise en œuvre des propositions décrites plus haut, travailler dans le prolongement de ces dernières et proposer de nouvelles pistes. Rapport sera fait chaque année aux conseils des deux organisations.